

(6) Baigner les moutons dans un bain recommandé au moins une fois par an, (deux fois valent encore mieux) en automne, avant de les mettre en quartiers d'hiver et au printemps après la tonte.

(7) La tonte doit se faire sur un plancher lisse, propre, et la toison doit être tenue aussi compacte que possible.

(8) Les toisons ne doivent être attachées qu'avec de la ficelle de papier, jamais avec de la ficelle de jute ou de la ficelle d'engergage ordinaire. Il ne faut pas non plus se servir de la partie du cou pour l'attachage. Souvent la température froide durcit tellement les morceaux du cou s'ils sont étroitement enroulés que l'on a de grandes difficultés à les détacher à la fabrique. Repliez les côtés de la toison vers le centre en laissant la peau ou la surface tondue à l'extérieur, puis roulez alternativement le morceau du cou et la partie de la queue jusqu'à ce qu'ils se rencontrent au centre de la toison. Cette disposition permet de défaire facilement la toison à la fabrique. On facilite le pliage et l'attachage des toisons en se servant d'une boîte spéciale qui donne en même temps plus de compacité et d'uniformité à la toison.

(9) La laine doit être emballée dans des sacs de jute ou de chanvre étroitement tissés ou des sacs revêtus de papier à l'intérieur.

(10) Il ne faut jamais mettre avec la toison des mèches souillées de fumier, ou crottins, mais toujours les emballer séparément si la laine y adhère.

(11) La laine doit être absolument sèche au moment de la tonte; on ne doit jamais la laisser exposée à l'humidité après la tonte. La laine humide emmagasinée prend à la longue une teinte jaune et ne peut servir à la fabrication de fils blancs; elle peut également être attaquée par le mildiou qui affaiblit la force tensile du brin. Les fabricants redoutent beaucoup la laine mouillée et préfèrent ne pas l'acheter, sauf à une réduction considérable.

DESCRIPTION DE LA CAISSE.

EMPLOYÉE POUR LE FAÇONNAGE ET LE LIAGE DES TOISONS.

Il est nécessaire de tenir la toison aussi intacte que possible pendant la tonte. On plie les côtés et les extrémités de la toison vers le centre en laissant exposé vers le dehors le côté tondue ou la peau; on place alors la toison sur la caisse après avoir disposé de la ficelle de papier représentée dans l'illustration ci-jointe. On ramène alors les côtés et les extrémités de la caisse dans la position représentée sur la page du couvert de ce bulletin et on les tient ensemble au moyen de fiches en bois.

Les matériaux pour faire cette caisse sont une planche de 9 pieds de long sur 1 pied de large et 1 pouce d'épaisseur que l'on coupe en deux morceaux de 3 pieds de long et de trois morceaux de 1 pied de long. Ces morceaux sont fixés au moyen de charnières, (Voir figure représentant la caisse ouverte). Pour plus de commodité, il est bon d'employer des ressorts pour tenir la planche de l'extrémité verticale lorsque l'on comprime la toison.

La description qui précède représente la grandeur la plus convenable pour toutes les qualités de toisons, à l'exception des qualités grossières et lustrées. Ces dernières exigent une caisse de plus grandes proportions. En ajoutant deux pouces à toutes les dimensions, on obtient une caisse assez grande pour contenir des toisons de la grandeur moyenne de ces qualités.

DEMANDES D'AIDE.

Les éleveurs qui désirent profiter de l'aide offerte par ce ministère sont priés de s'adresser au bureau de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour avoir un exemplaire du bulletin n° 7, contenant des détails complets sur cette aide et sur l'organisation d'une société de producteurs de laine.